

## Concours de poésie

à l'occasion de la fête médiévale (19 et 20 juin 2010)

Bibliothèque municipale de Briey  
54150 BRIEY

### RÈGLEMENT

**Article 1 :** L'association la Gargotte Acide et la Ville de Briey organisent un concours de poésie dans le cadre de la fête médiévale. Ce prix est à tous. La participation est GRATUITE.

**Article 2 :** Chaque participant peut déposer au maximum 1 poème rédigé en français

**Article 3 :** Quatre prix seront décernés :- catégorie « primaire » – catégorie « collègue » - catégorie « lycée » - catégorie « Adulte ».

**Article 4 :** Le thème imposé pour ce concours est **médiéval**, chaque poème doit posséder un titre.

**Article 5 :** Le jury tiendra compte, pour sa notation, de la qualité de la syntaxe, de l'orthographe et de l'originalité des poèmes présentés.

**Article 6 :** Les poèmes d'un maximum de 30 vers libres, ou comportant des contraintes traditionnelles, déposés au titre du concours doivent être inédits et envoyés par mail au format doc ou rtf.

Le mail devra porter en objet « fête médiévale » et comporter les éléments suivants:

- Vos noms et prénoms
- Votre adresse postale
- La mention « charte de publication et règlement, lus et approuvés » (la charte de publication est disponible sur le site de la Gargotte Acide)
- Pour les mineurs, toute participation au concours implique d'avoir reçu au préalable l'accord parental.

**Article 7 :** Les envois doivent parvenir **avant le 25 avril 2010**, date d'envoi du mail faisant foi.

**Article 8 :** Le jury est composé des membres de la Gargotte Acide, d'une Bibliothécaire, et d'un Elu.

**Article 9 :** Le jury prime un poème pour chacune des catégories énoncées dans l'article 3.

Seront décernés des prix par la ville de Briey : 2 prix pour les catégories « Lycées » et « Adultes » (un 1er prix de 120€, un 2ème prix de 80€) et un prix de 50€ en chèques lire pour les catégories « Primaires » et « Collèges ».

Les gagnants du premier prix seront publiés dans le webzine de la Gargotte Acide.

Les délibérations du jury sont confidentielles et ses décisions sont sans appel.

**Article 10 :** Les récompenses seront décernées lors de la fête médiévale le dimanche 20 juin 2010 à Briey

**Article 11 :** Les auteurs autorisent l'association la Gargotte Acide à éditer les meilleurs poèmes dans le hors série et ce sans versement de droit d'auteur.

Le hors-série sera téléchargeable gratuitement.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à la Bibliothèque municipale de Briey:

Tél. 03-82-46-65-55

Ou à l'association

Courriel : [at.gargotteacide@gmail.com](mailto:at.gargotteacide@gmail.com)

Le règlement est également disponible sur le site internet de la ville :

Envoyer votre poème à :

« fête médiévale »

[at.gargotteacide@gmail.com](mailto:at.gargotteacide@gmail.com)

Association la Gargotte Acide

<http://gargotte-acide.fr>